INTERNATIONAL

Les politiques de l'ESS : une approche comparée

Ces synthèses ont été rédigées dans le cadre d'un exercice pédagogique réalisé au sein du cours « Les politiques d'ESS : une approche comparée » de Sciences Po Bordeaux en 3ème année en 2025 en partenariat avec le GSEF.

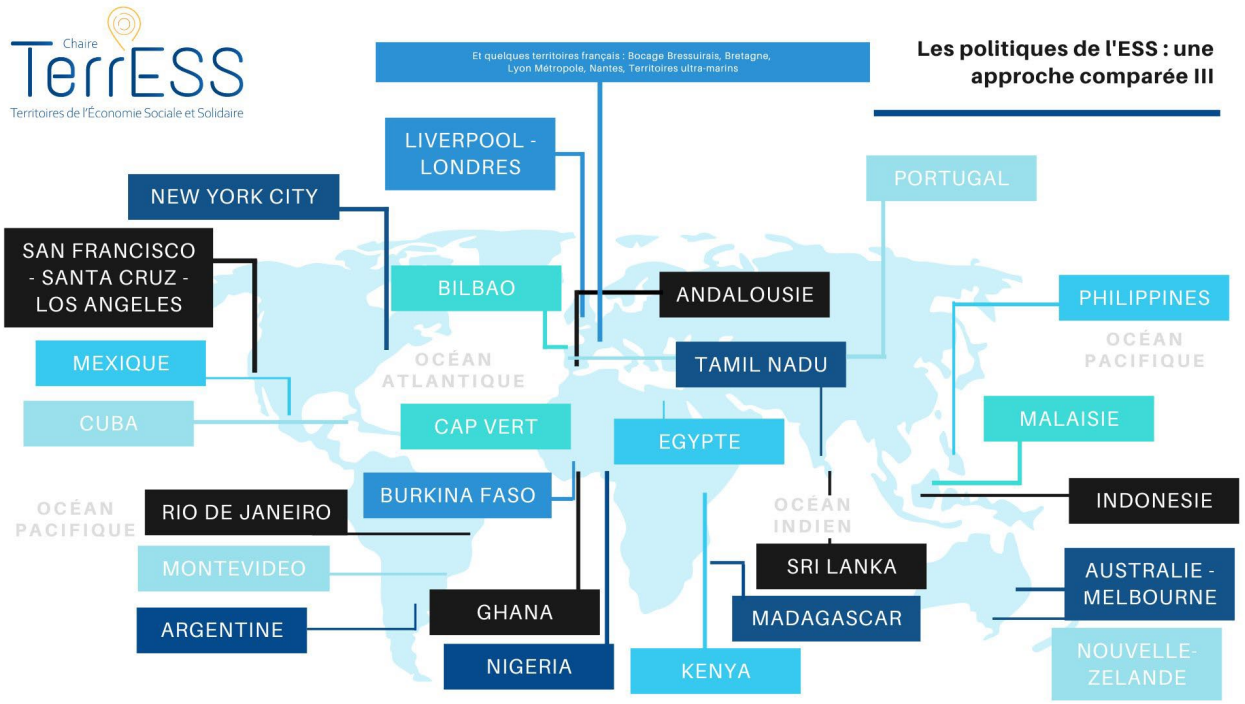

Madagascar

par Lucie VAUDON, Charlotte TRICART-DE-SAINT-JAN, Félicie DE LAPORTALIERE, Maxime DELRIEU SARRAT, Raphaël DARRIGRAND

Si Madagascar est la quatrième plus grande île du monde et la plus grande de l'océan indien, elle fait néanmoins partie des pays les plus pauvres du monde. Selon l'indice de développement humain, Madagascar est classé au 177e rang sur 191 pays en 2024, avec des taux de pauvreté très élevés : 75,2% de la population vit avec moins de 0,89 dollars par jour et 51,8 % est en situation d'extrême pauvreté. À ces difficultés économiques, s'accumulent les conséquences du changements climatiques, auxquels Madagascar est fortement exposé : des sécheresses sévères et des cyclones de plus en plus fréquents qui provoquent des dégâts toujours plus conséquents sur l'agriculture, les infrastructures et la biodiversité du pays. Ces dégâts ont un rôle non négligeable sur l'économie du pays dans la mesure où l'agriculture contribue à 25% du PIB du pays et emploi près de 80% de la population. En effet, Madagascar exporte beaucoup de produits agricoles tels que la vanille (1er exportateur en qualité), le café, le girofle ou encore l'exploitation du sous-sol et du fond marin malgaches permet d'exploiter le saphir, l'or, le nickel et le cobalt. Cependant, les difficultés économiques structurelles et conjoncturelles du pays à l'image des catastrophes climatiques ou le développement inadéquat du capital humain et physique provoquent des phénomènes sociaux négatifs pour la population. Par exemple, la population est confrontée depuis quelques années à la montée des prix des denrées alimentaires aboutissant à des niveaux élevés de malnutrition aiguë et chronique. Par exemple, en 2023, Madagascar se classe au 124ème rang sur 125 à l'indice mondial de la faim.

C'est donc pour pallier principalement à ces difficultés économiques et sociales que depuis les années 90 et surtout dans le début des années 2000, Madagascar s'est tourné et continue de perfectionner la mise en place de politiques publiques d'Économie Sociale et Solidaire. Ces politiques souhaitent aujourd'hui continuer dans cette dynamique, en témoigne la tenue du forum national de l'ESS du 19 octobre 2024 à Soarano.
Cette note de synthèse vise donc à comprendre les politiques et le champ d'action de l'ESS actuel sur le territoire malgache en examinant son institutionnalisation, sa portée, ses acteurs, ses sources de financements et les limites que le domaine affronte.

Le développement informel de l'ESS à Madagascar avec la microfinance, les ONG et les coopératives

L'Économie sociale et solidaire s'est développée à Madagascar surtout depuis les années 2000 en passant d'une structuration peu organisée à une institutionnalisation et une reconnaissance formelle des pratiques de l'ESS. Les années 2000-2010 sont tout d'abord marquées par l'arrivée de la microfinance qui a pris une place centrale dans les politiques publiques de développement en devenant un outil pour l'inclusion financière des populations rurales et des personnes exclues des systèmes bancaires traditionnels. C'est notamment le cas de l'APIFM (Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes de Madagascar) qui est une organisation qui regroupe des institutions financières mutualistes, telles que les Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM), et d'autres acteurs de la microfinance à Madagascar. En effet, cette fédération de caisses de crédits villageoises a notamment permis de faciliter et le financement de petits projets en donnant accès aux crédits aux populations vulnérables en baissant les taux d'intérêts. Aussi, cela a incité les populations à épargner une partie de leurs revenus afin de surmonter les contextes de crises économiques et de pauvreté. Une étude de la Banque Mondiale

indique que, malgré les crises politiques et économiques, la microfinance malgache a connu une croissance remarquable entre 1999 et 2004, avec une augmentation de 246 % du nombre de membres et une augmentation de plus de 100 % du volume de l'épargne et du crédit. (annexe 1) et (annexe 2)

En outre, durant cette première période de développement de l'ESS, la création d'ONG a également été un vecteur important de structuration de l'ESS, notamment avec des organisations comme l'ONG Vahatra. Il s'agit d'une ONG malgache créée en 2001, dont l'objectif principal est de promouvoir le développement rural à travers l'inclusion sociale et économique. L'ONG cible exclusivement une population vivant avec moins de 2 dollars par jour et vise principalement les femmes (67%), les activités agricoles (70% du portefeuille) et les activités liées aux services et commerce (23%). Elle accompagne ses clients, tant économiquement que socialement (via un service d'accompagnement social et une mutuelle de santé) en vue de rendre les familles plus résilientes.

Également, des coopératives agricoles se sont renforcées dans les zones rurales, notamment dans les secteurs du riz, de la vanille, et des produits de la forêt, avec un intérêt croissant pour les pratiques de commerce équitable et de gestion participative. Aussi, par exemple, le projet Agricoop 2.0 a été soutenu par l'ONG AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières), en collaboration avec diverses organisations locales et partenaires privés. Le projet s'inscrit dans un partenariat entre les organisations paysannes, les collectivités locales et les entreprises, visant à développer des filières durables et équitables pour les producteurs de vanille, litchis, épices et autres produits agricoles à Madagascar

La faible institutionnalisation juridique de l'ESS à Madagascar

Selon l'Organisation Internationale du Travail, seuls cinq pays africains disposent d'un cadre juridique et institutionnel spécifiquement dédié à l'ESS. A Madagascar, les acteurs de ce secteur sont conscients de l'importance de définir ce cadre législatif. Un avant-projet de loi sur l'ESS discuté durant le premier forum sur l'ESS a ainsi été initié par le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC). Le ministre de l'Environnement et du Développement durable Max Fontaine a ainsi indiqué que « le rôle du gouvernement est de donner un cadre pour reconnaître ce qu'est une entreprise sociale et solidaire». Soutenu par l'OIT, le gouvernement malgache travaille donc au développement d'un cadre légal bien que celui-ci ne soit pas encore entièrement formalisé. Il n'y a pas de ministère spécifique dédié à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Cependant, plusieurs ministères, notamment celui du Développement Durable, de l'Industrie et du Commerce, ainsi que d'autres entités gouvernementales, sont impliqués dans la mise en œuvre de politiques publiques qui soutiennent l'ESS. Le développement de l'ESS à Madagascar est ainsi soutenu par la tentative de création d'une législation spécifique à l'ESS. Des réformes législatives et institutionnelles ont été engagées pour reconnaître et structurer officiellement l'ESS à Madagascar. Aussi, la loi a créé un cadre juridique clair pour la création et la gestion des coopératives, notamment celles de producteurs agricoles.

La reconnaissance grandissante de l'ESS à Madagascar avec la mise en place de forums nationaux

En outre, il convient d'expliquer que le développement grandissant de l'Économie Sociale et Solidaire à Madagascar est en partie dû à la mise en place de forums à l'échelle nationale entre les différents acteurs de ce domaine qui ont permis d'accroître sa visibilité et d'obtenir des réponses des politiques publiques. La mise en place des forums ESS, a commencé par le Forum National de l'Économie Sociale et Solidaire (FONASE) en 2014, qui a été une initiative cruciale pour structurer ce secteur encore peu reconnu. Les forums ont ainsi constitué des espaces de rencontre, de débat

et de collaboration entre les différents acteurs de l'ESS.

En effet, c'est l'association nationale des jeunes AFAKA - Asa FA tsy KAbary qui a organisé à Toamasina pour la première fois, un rendez-vous des acteurs malagasy de l'Économie Sociale et Solidaire à Madagascar, qui a rassemblé 87 participants issus des différents secteurs de l'ESS dans le pays. Les objectifs du FONASE étaient de renforcer la visibilité de l'ESS et de sensibiliser à ce secteur. Ensuite, le forum visait à établir une reconnaissance officielle de l'ESS, en plaidant pour l'adoption de lois et de politiques publiques favorables. Enfin, le forum cherchait à créer des opportunités de collaboration entre acteurs publics et privés, tout en attirant des financements pour soutenir les initiatives ESS locales.

Ensuite, le deuxième forum national de l'ESS a eu lieu en 2016. Il a été un prolongement direct du premier forum de 2014, mais avec un focus spécifique sur la législation et la régulation du secteur. L'objectif principal de cette édition était de plaider pour des réformes législatives qui permettraient de mieux encadrer les initiatives ESS comme nous l'avons vu précédemment. Il y a eu également d'autres forums en 2018, 2020 et 2022 dont le dernier a eu pour objectif de chercher des solutions davantage écoresponsables. Le dernier forum national de l'ESS, s'est déroulé le 19 septembre 2024 au Grand Café de la Gare à Antananarivo et a permis de rassembler de très nombreux acteurs de l'ESS pour discuter de son avenir à Madagascar. L'objectif de ce rendez-vous était de réunir des responsables publics, des entreprises privées ainsi que des acteurs du monde associatif afin d'évoquer l'avant-projet de loi sur l'ESS qui serait une première étape essentielle vers une meilleure structuration de l'écosystème de l'ESS à Madagascar. En effet, bien qu'il n'existe pas de structure unifiée et nationale réunissant tous les acteurs de l'ESS, certains projets tentent de renforcer cette unification. Aujourd'hui ce projet est porté notamment par le consortium SEED (Soutien à l'écosystème entrepreneurial pour l'emploi décent à Madagascar) composé du centre d'Excellence en Entrepreneuriat et de l'association People Power Inclusion. Le projet financé par l'Union Européenne dans le cadre de son programme IncuBoost vise à mieux structurer et renforcer l'écosystème d'incubation et d'appui à l'entrepreneuriat à Madagascar, tout en répondant à des enjeux essentiels de lutte contre les inégalités et de développement durable. Ces initiatives visant à lancer un mouvement national des entreprises de l'ESS sont soutenues et co-financées par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD).

La Structuration des politique publiques de l'ESS à Madagascar

Aussi au niveau des politiques publiques, le développement de l'ESS s'inscrit dans un cadre transversal impliquant plusieurs ministères et s'inscrivant dans un plan national de développement.

Le développement de l'ESS est ainsi un enjeu central du Plan Émergence Madagascar (PEM) qui est une stratégie de développement économique et social conçue par le gouvernement pour transformer le pays tout au long de la décennie. Les principaux objectifs auxquels répond ce plan sont la réduction de la pauvreté, la transformation économique structurelle et la protection de l'environnement. Ce plan a été conçu par le Ministère de l'économie et des finances.

Le manque d'encadrement légal et de définition fixe de l'ESS à Madagascar fait que cette dernière n'est pas mentionnée directement dans le plan. Cependant, les objectifs poursuivis ainsi que le soutien particulier aux structures économiques sous formes de coopératives ou ayant pour objectif d'autonomiser les populations et de réduire les inégalités rentrent entièrement dans le cadre de l'ESS et de ses principes. Ainsi, même si l'expression « économie sociale et solidaire » n'y figure pas, le projet économique de long terme de Madagascar est fondamentalement ancré dans les principes de l'ESS et dans le renforcement de ses structures économiques.

De plus, au niveau du secteur agricole, l'ESS joue un rôle clé et le Ministère en charge de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat a pour mission de moderniser le cadre légal et réglementaire régissant les coopératives. L'incitation à la formation de cluster de coopératives agricoles est un

enjeu important de la lutte contre la pauvreté à Madagascar. L'objectif est d'autonomiser par ce biais les populations isolées et pauvres en leur permettant de subvenir à leurs besoins à travers une structure économique formalisée. Ainsi, grâce à ce travail de fond, le nombre de coopératives formalisées est passé de 500 en 2021 à 3000 en 2023.
Ainsi, il est donc clair que les structures de l'ESS font partie intégrante des objectifs PEM et s'inscrivent dans un enjeu central de transversalité des politiques publiques.

En outre, au niveau de la Politique Générale de l'État (PGE), l'ESS figure dans les objectifs en matière de développement des politiques publiques. La PGE 2019-2023 de Madagascar est le cadre stratégique du gouvernement malgache pour orienter ses actions en matière de développement. La solidarité et la lutte contre la pauvreté sont au cœur de cette stratégie. Cependant, encore une fois, manquant d'un cadre juridique, l'ESS en elle-même n'y est pas directement mentionnée. Au niveau du secteur agricole, les politiques publiques se sont concentrées sur un soutien aux coopératives en s'appuyant sur les régions et collectivités locales qui ont favorisé la formation de marchés locaux en finançant les initiatives. La conception plus large de ces stratégies agricoles a été menée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Aussi la PGE 2019 – 2023 s'est efforcée de renforcer la protection sociale et les filets de sécurité pour les plus démunis. Certaines des structures développées en ce sens relèvent de l'ESS. Par exemple,il existe des initiatives concrètes visant à faciliter l'accès aux soins à travers des mutuelles de santé. C'est la cas du projet soutenu par la Direction de la Coopération Internationale (DCI) et mis en œuvre par l'Association des Femmes d'Avenir (AFAFI) qui vise à améliorer la santé des populations vulnérables en affiliant des ménages à des mutuelles de santé dans plusieurs régions de Madagascar. Ce projet s'inscrit dans la plan du gouvernement qui a pour but de tendre vers une Couverture Sanitaire Universelle (CSU). Ce genre d'initiative est généralement piloté par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme et soutenu et financé par des partenaires d'aide internationale comme l'UNICEF. Ainsi en matière de santé également les politiques publiques se tournent vers un soutien à certaines structures relevant de l'ESS bien qu'encore une fois cela ne soit pas formalisé et reste largement minoritaire.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Association des Villes et Collectivités locales de l'Océan Indien (AVCOI) de décembre 2022, les maires des communes des Comores, de France, de Maurice, des Seychelles et de Madagascar ont adopté une Charte d'engagement pour l'économie circulaire (Annexe n°3). Celle-ci a pour but de mobiliser les associations et les entreprises privées en coopération avec ces collectivités territoriales afin de promouvoir une nouvelle vision commune de la gestion des ressources naturelles et du système économique. Ainsi, les signataires s'engagent à respecter certaines obligations, notamment en matière de gestion des déchets, de tourisme ou d'alimentation. Par exemple, l'engagement n°3 propose de "soutenir et financer les projets d'économie circulaire dans les territoires". L'adoption de cette charte sur l'économie circulaire, sujet au cœur de l'ESS, montre que la structuration de l'ESS peut aussi passer par le niveau local et être impulsée dans le cadre d'une coopération régionale.

<u>Sources de financement de l'ESS malgache ; entre soutien et insuffisance</u>

L'Union Européenne contribue considérablement dans le soutien financier au développement de Madagascar notamment dans le secteur de l'ESS. Actuellement, l'UE finance 96 actions à Madagascar couvrant plusieurs thématiques (Démocratie et Droits Humains, Développement rural, Egalité Femmes-Hommes), avec une plateforme dédiée pour informer le public sur ces financements qui s'élèvent au total à 487 226 766 euros en 2024 (Annexe n°4). Bien que ce montant ne représente pas le montant de l'UE alloué uniquement au secteur de l'ESS à Madagascar, une part significative contribue indirectement au développement social du pays.
L'Agence Française de Développement (AFD) soutient aussi des projets liés à l'ESS à Madagascar. En avril 2024, l'AFD a approuvé des subventions pour cinq organisations de la société civile

malgache œuvrant dans ce domaine telle que le Secours Islamique France afin de renforcer la sécurité alimentaire des populations vulnérables à Madagascar. L'insécurité alimentaire est une préoccupation constante à Madagascar, en particulier dans le Grand Sud qui a connu en 2021, son 16e épisode de *kere*, la famine en dialecte local, depuis le début du XXe siècle. Dans ce contexte, le projet du SIF vise à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des populations vulnérables face aux chocs climatiques dans sept communes des districts de Morombe et d'Ampanihy, situés dans la région Atsimo-Andrefana, où vivent plus de 200 000 personnes. La subvention accordée par l'AFD sur trois ans est de 765 000 euros.
La Banque mondiale a approuvé en février 2023 un crédit de 250 millions de dollars pour aider le gouvernement de Madagascar à étendre les services de protection sociale à un plus grand nombre de ménages extrêmement pauvres, renforçant ainsi le système de protection sociale et promouvant une plus grande résilience aux chocs. Ce financement, bien que principalement axé sur la protection sociale, soutient des initiatives alignées avec les objectifs de l'ESS.
Le secteur de l'ESS à Madagascar bénéficie de soutiens financiers de la part du gouvernement malgache de M. Christian NTSAY, de l'Union européenne et d'organisations internationales. Toutefois, le secteur de l'ESS manque des financements pour continuer à se développer et pour remplir des objectifs ambitieux.

Ces manques de financements vers les social business et vers les structures de l'ESS sont d'autant plus regrettables dans la mesure où le contexte malgache, caractérisé par un taux de pauvreté très élevé d'une part et par la faiblesse de l'investissement public national d'autre part, confère aux initiatives de social business une pertinence toute particulière pour explorer de nouvelles voies de développement.

Des politiques publiques d'ESS vers un développement durable

Il semble intéressant de montrer que les politiques publiques d'ESS de Madagascar répondent particulièrement à 6 des objectifs de développement durable des Nations Unis, notamment dans le cadre du programme SEED. Ainsi l'enjeu évident majeur à Madagascar est la lutte contre la pauvreté, qui correspond à l'ODD n°1 "pas de pauvreté". La plupart des initiatives liées à l'ESS concernent de près ou de loin cet objectif notamment les coopératives agricoles d'autonomisation des populations. Ce soutien à ces structures répond également aux ODD n°8 et n°10 "travail décent et croissance économique" ainsi que "réduction des inégalités". En effet, les soutien important du programme SEED aux acteurs de l'ESS favorise les structures permettant de booster la croissance économique tout en donnant des opportunités d'emplois aux populations particulièrement fragiles réduisant ainsi les inégalités. Le projet répond également à l'ODD n°9 "industrie innovation et infrastructure". Au niveau des politiques publiques, cela se voit notamment sur la volonté de structuration de l'économie et de formalisation de cette dernière. En effet, une large partie de l'économie malgache est informelle et le gouvernement tente d'y remédier en facilitant la formation de structures économiques formelles, souvent relevant de l'ESS. L'ODD n°4 "éducation de qualité" est aussi en jeu à travers les nombreux programmes de développement de la formation et de l'éducation à Madagascar. Améliorer la scolarisation et la qualité de l'enseignement est un des buts majeurs à long terme du plan émergence Madagascar. Enfin, pour remplir tous ces ODD et favoriser les projets en lien avec l'ESS, le n°17 "partenariats pour la réalisation des objectifs" est absolument nécessaire. Si la plupart de ces initiatives sont pilotées par les différents ministères malgaches, elles sont souvent financées par des acteurs du monde associatif ou des partenaires internationaux. Pour favoriser le développement de l'ESS à Madagascar, cette coopération est donc inévitable. Ces 6 ODD sont mentionnés directement dans le projet de Soutien à l'écosystème entrepreneurial pour l'emploi décent à Madagascar (SEEED) financé par l'Union Européenne. Ce projet reste le principal moteur de tentative d'unification et

de formalisation des acteurs de l'ESS à Madagascar, en lien à la fois avec les structures privées, associatives et les pouvoirs publics.

Communication et évaluation autour des politiques d'ESS malgaches

Ces dernières années, les politiques de communication et de sensibilisation à l'ESS à Madagascar, les forums et événements se multiplient. Il existe des plateformes en ligne, comme "Bemiray", qui ont été développées pour géolocaliser et référencer les initiatives de l'ESS à Madagascar, facilitant ainsi la visibilité et la collaboration entre acteurs (Annexe n°7). Enfin, des médias locaux tels que le journal en ligne News Mada, mettent en avant l'ESS comme solution au développement inclusif du pays, contribuant à sensibiliser le grand public et les décideurs politiques à son importance.
La formation universitaire des futurs acteurs de l'ESS est en développement et joue un rôle central dans l'avenir de ces filières. L'Université de Toliara propose notamment une licence en Administration Économique et Sociale (AES) qui vise à former des professionnels capables de comprendre et d'analyser les enjeux économiques et sociaux. Un programme similaire est proposé par l'Ecole Supérieure de Développement Économique et Social de Madagascar. Il est difficile de mesurer l'efficacité de ces programmes de formation en ESS, les évaluations spécifiques étant rares. Néanmoins, une étude réalisée par le consortium FTHM-Croisens pour le compte de l'AFD en 2015 sur le développement de l'entrepreneuriat social à Madagascar, souligne l'importance de la formation pour renforcer les compétences des acteurs du secteur.

Conclusion

Madagascar apparaît comme un territoire sinistré par la précarité économique et sociale, à laquelle se couple les défis liés aux conséquences du changement climatique, auxquels l'île est particulièrement vulnérable.

Face à ce constat, l'Économie Sociale et Solidaire semble constituer une voie favorable au développement économique tout en respectant des critères sociaux, humains et écologiques. Cette forme d'économie non conventionnelle s'est développée dans un premier temps par des formes informelles avant d'être timidement reprise par la puissance publique.

On peut espérer que l'avant-projet de loi sur l'ESS entreprit en septembre dernier permettra d'aboutir à une véritable loi cadre, reconnaissant formellement et encadrant officiellement l'ESS. De plus, l'intégration de gouvernements locaux malgaches au *Global Forum for Social and Solidarity Economy* (GSEF), "association internationale de gouvernements locaux et de réseaux de la société civile engagés dans la promotion de l'ESS en tant que moyen de parvenir à un développement local inclusif et durable", constituerait une étape supplémentaire du développement de l'ESS à Madagascar. C'est pourquoi, la présence de représentants malgaches lors du Forum international de l'ESS (GSEF 2025) à Bordeaux serait une opportunité d'intégration à un réseau large et international, consolidant le chemin pris dans cette voie de développement.

BIBLIOGRAPHIE :

- AFAKA. (2016). *Troisième Forum Malagasy de l'Économie Sociale et Solidaire, du 12 au 17 septembre 2016 à Fianarantsoa*. Economia Solidaria. https://www.economiasolidaria.org/ca/actividades/eventos-3-eme-forum-malagasy-de-leconomie-sociale-et-solidaire-2016-madagascar/
- Agence Française de Développement**.** (2024, avril). *L'AFD soutient 21 nouveaux projets d'ONG*. https://www.afd.fr/fr/actualites/afd-21-nouveaux-projets-ong-avril-2024?utm_source=chatgpt.co
- Banque Mondiale. (2023). *World Bank's Assessment Warns of Rising Urban Poverty in Afe Madagascar and Recommends Broad-Based and Sustained Growth*
- Développement inclusif : L'économie sociale et solidaire comme solution. (2024, septembre 20). *NewsMada*. https://newsmada.com/2024/09/20/developpement-inclusif-leconomie-sociale-et-solidaire-comme-solution
- Ghelani, R. (2024). *Coordinatrice des Nations Unies pour la Crise Climatique et la Réponse à El Niño, Reena Ghelani, à Madagascar*. Nations Unies
- Les caisses d'épargne et de crédits agricoles mutuels (CECAM) : une source de financement adaptée pour les agriculteurs malgaches. (s. d.). *CAPFIDA*.
- Les maires de l'Océan Indien s'engagent pour l'économie circulaire. (s. d.). *les-maires-de-l'océan-indien-s'engagent-pour-l'économie-circulaire*.
- Les réformes de politiques publiques à Madagascar. (n.d.). *IModev*. https://site.imodev.org/nos-activites/afrique/madagascar/les-reformes-de-politiques-publiques-a-madagascar
- L'Économie Sociale et Solidaire à Madagascar. (2016). *Socioeco*. https://www.socioeco.org/actu339.html
- L'ESS et le développement durable à Madagascar. (2016). *Socioeco*. https://www.socioeco.org/actu429.html
- Le portail collaboratif de l'ESS à Madagascar. (2024). *Ulule*. https://fr.ulule.com/bemiray-portail-collaboratif/news/
- Madagascar : État des lieux de la situation politique, sociale et économique en 2024. (2024). *Grandir Ailleurs*. https://www.grandirailleurs.org/madagascar-etat-des-lieux-de-la-situation-politique-sociale-et-economique-2024/
- Nations Unies. (2023). *Adaptation au changement climatique à Madagascar*.
- Nations Unies. (2023). *Rapport sur la situation à Madagascar*. World Food Programme.
- PNUD. (2023). *Rapport sur le développement humain 2023-2024, "Sortir de l'impasse : repenser la coopération dans un monde polarisé"*.
- Pleuvret Emilie, Juguet Elise, Raharison Abraham, Ramiandrisoa Hugo. (2015, décembre). *Étude sur le développement de l'entreprenariat social à Madagascar par le consortium FTHM-Croisens pour le compte de l'AFD*.
- Plateforme numérique des interventions financées par l'Union Européene à Madagascar. (2024). https://ue-madagascar.org/?utm_source=chatgpt.com
- Portail de l'économie sociale et solidaire à Madagascar. (n.d.). *Mess*. www.mess.gov.mg
- SemiColonWeb. (s. d.). *CECAM - Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels - Madagascar*.
- Synthèse Indice de la faim dans le monde : le pouvoir de la jeunesse dans la transformation des systèmes alimentaires, Octobre 2023. (2023). *Welthungerhilfe*.
- Troisième Forum Malagasy de l'Économie Sociale et Solidaire, Fianarantsoa, 12-17 septembre 2016. (2016). *Blogs Alternatives Économiques*. https://blogs.alternatives-economiques.fr/abherve/2016/08/12/troisieme-forum-malagasy-de-l-economie-sociale-et-solidaire-du-12-au-17-septembre-2016-a-fianarantsoa

- Vahatra Madagascar : Programme pour un avenir durable. (n.d.). *IMF*. https://www.lmdf.lu/imf/vahatra

Annexes :

Annexe n°1 : Croissance du Nombre de Membres et des Crédits en Portefeuille des Institutions de Microfinance à Madagascar (1999-2004)

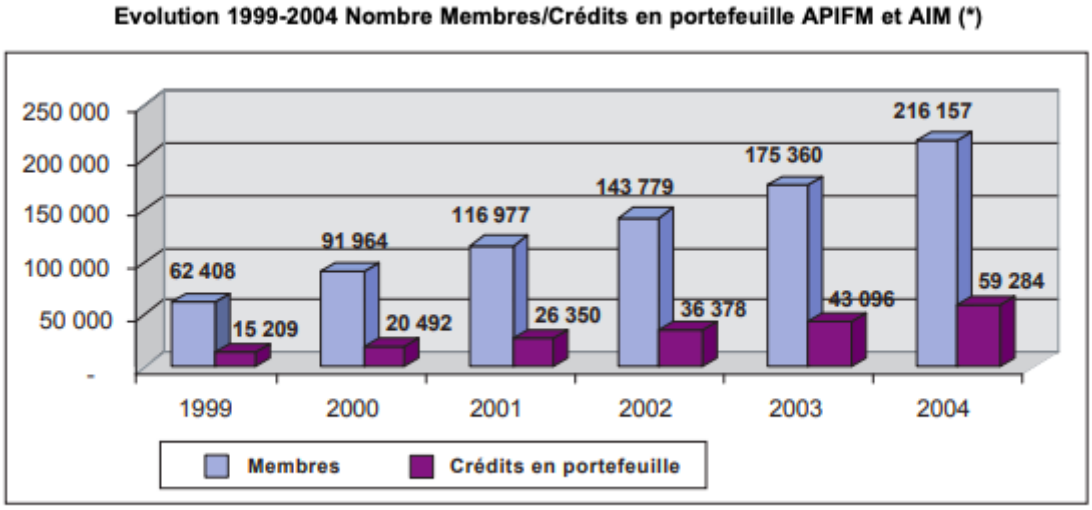

Sources: 1999 à 2001 APIFM et 2002-2004 APIFM + AIM

Ce graphique illustre le nombre de membres des institutions de microfinance (APIFM et AIM) a considérablement augmenté, passant de 62 408 en 1999 à 216 157 en 2004. Cette croissance reflète une adoption croissante de la microfinance par la population.

Annexe n°2: Évolution de l'Encours d'Épargne et de Crédit des Institutions de Microfinance à Madagascar (2002-2004)

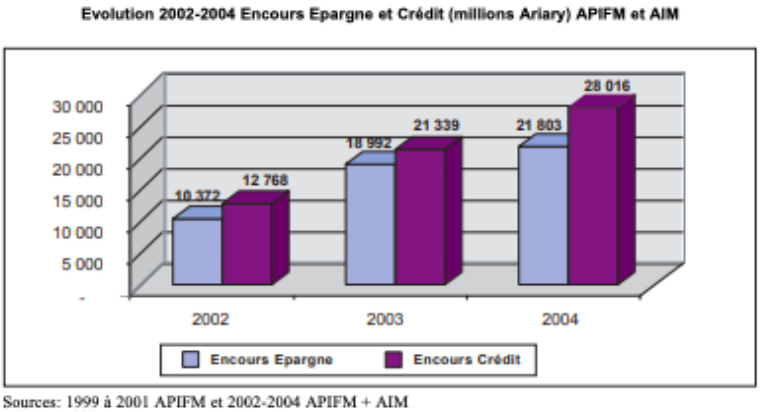

Sources: 1999 à 2001 APIFM et 2002-2004 APIFM + AIM

Ce graphique illustre l'augmentation de l'épargne et des crédits par la population malgache grâce aux institutions de microfinance.

Annexe n°3: Extrait de la Charte d'engagement pour l'économie circulaire de l'AVCOI (décembre 2022)

CHARTE D'ENGAGEMENT ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Faire de l'économie circulaire un outil de résilience des territoires de l'Océan Indien

Décembre 2022

Préambule

Nous, territoires de l'Océan Indien, réunis au sein de l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI) avons pris la mesure de la nécessité d'un changement dans nos manières de penser nos systèmes économiques et notre gestion des ressources naturelles.

Les impacts du changement climatiques se font déjà sentir dans nos territoires insulaires vulnérables et il est nécessaire de réguler les productions de déchets tout en diminuant les pressions sur les ressources naturelles. Ces mêmes ressources étant bien souvent le cœur de l'économie de nombreux de nos territoires, que ce soit pour la production alimentaire, l'énergie ou encore le tourisme.

Cette charte a pour vocation de porter la voix de nos territoires très divers et pourtant confrontés à des pressions similaires. Parmi lesquelles nous retrouvons le changement climatique qui menace nos écosystèmes et notre qualité de vie mais aussi la dépendance de nos territoires insulaires aux importations et les risques que représentent les crises conjoncturelles qu'elles soient économiques ou encore sanitaires. Développer les concepts de l'économie circulaire au niveau local a ainsi été identifié comme un levier majeur pour nous fédérer, territoires de l'AVCOI, autour de projets communs et novateurs permettant de réduire l'impact de ces pressions.

Les ambitions de la charte se positionnent sur des secteurs très divers comme la gestion des déchets, le tourisme ou encore l'alimentation locale. Les engagements énoncés visent en priorité les collectivités locales qui signeront cette charte. Ces dernières seront ainsi positionnées comme les chefs de file des projets et serviront de relais à l'échelle de l'Océan Indien pour accompagner les initiatives sur leurs territoires et soutenir les autres territoires dans la mise en place de leurs démarches.

Cette charte sera aussi l'occasion de mobiliser le secteur associatif et le secteur des entreprises privées dans les différents territoires. Certains de ces acteurs œuvrent déjà dans le secteur de l'économie circulaire que ce soit de manière consciente ou non. La signature de cette charte permettra un référencement et une visibilité de leurs démarches et leur assurera un accompagnement de la part des collectivités.

Engagements

La présente Charte est ouverte à la signature de tous les territoires membres de l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien. Conscients des menaces qui pèsent sur nos territoires insulaires de l'Océan Indien et de l'intérêt que représente l'économie circulaire pour pallier ces problématiques, nous – membres de l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien – nous engageons à :

Engagement 1: Diagnostiquer nos territoires pour en connaitre les enjeux pouvant faire l'objet d'une politique d'économie circulaire.

Engagement 2: Sensibiliser et former les acteurs locaux aux enjeux et aux outils de l'économie circulaire.

Engagement 3: Soutenir et financer les projets d'économie circulaire dans les territoires.

Engagement 4: Assainir les territoires et améliorer la qualité de vie des habitants en mettant en place des projets ambitieux de gestion des déchets.

Engagement 5: Diversifier les sources d'énergies disponibles sur les territoires en exploitant des ressources renouvelables.

Engagement 6: Protéger les ressources naturelles et la biodiversité en développant l'éco-tourisme dans les territoires.

Engagement 7: Repenser les modèles agricoles pour mettre en place des circuits alimentaires de proximité tout en accompagnant les producteurs dans la transition.

Engagement 8: Mettre en œuvre une démarche collective sur un des enjeux de l'économie circulaire communs à plusieurs territoires de l'AVCOI.

Engagement 9: Capitaliser sur les projets mis en place afin d'assurer leur réplicabilité dans les différents territoires.

Engagement 10: Accompagner et conseiller les territoires membres moins avancés dans leurs démarches.

En contrepartie de ces engagements, l'AVCOI s'engage à animer le réseau de manière à accompagner les territoires dans leurs démarches. Elle se fera le relais de la communication des territoires, assurera le lien entre les différents membres qui la compose pour faire émerger une dynamique globale à l'échelle de la sous-région.

3

Ces extraits de la Charte d'engagement pour l'économie circulaire illustrent les engagements pris par l'Association des Villes et Collectivités locales de l'Océan Indien (AVCOI) et les intentions de cette dernière notamment dans le développement de l'ESS. Sur la dernière page, on peut voir les signatures des maires des différents territoires engagés dont celle de la délégation du maire d'Antananarivo. Ce document permet de comprendre la diversité des logiques d'impulsion de politiques d'ESS qui peuvent passer par le niveau local, comme international.

Annexe n°4 : La plateforme numérique des interventions financées par l'Union européenne à Madagascar

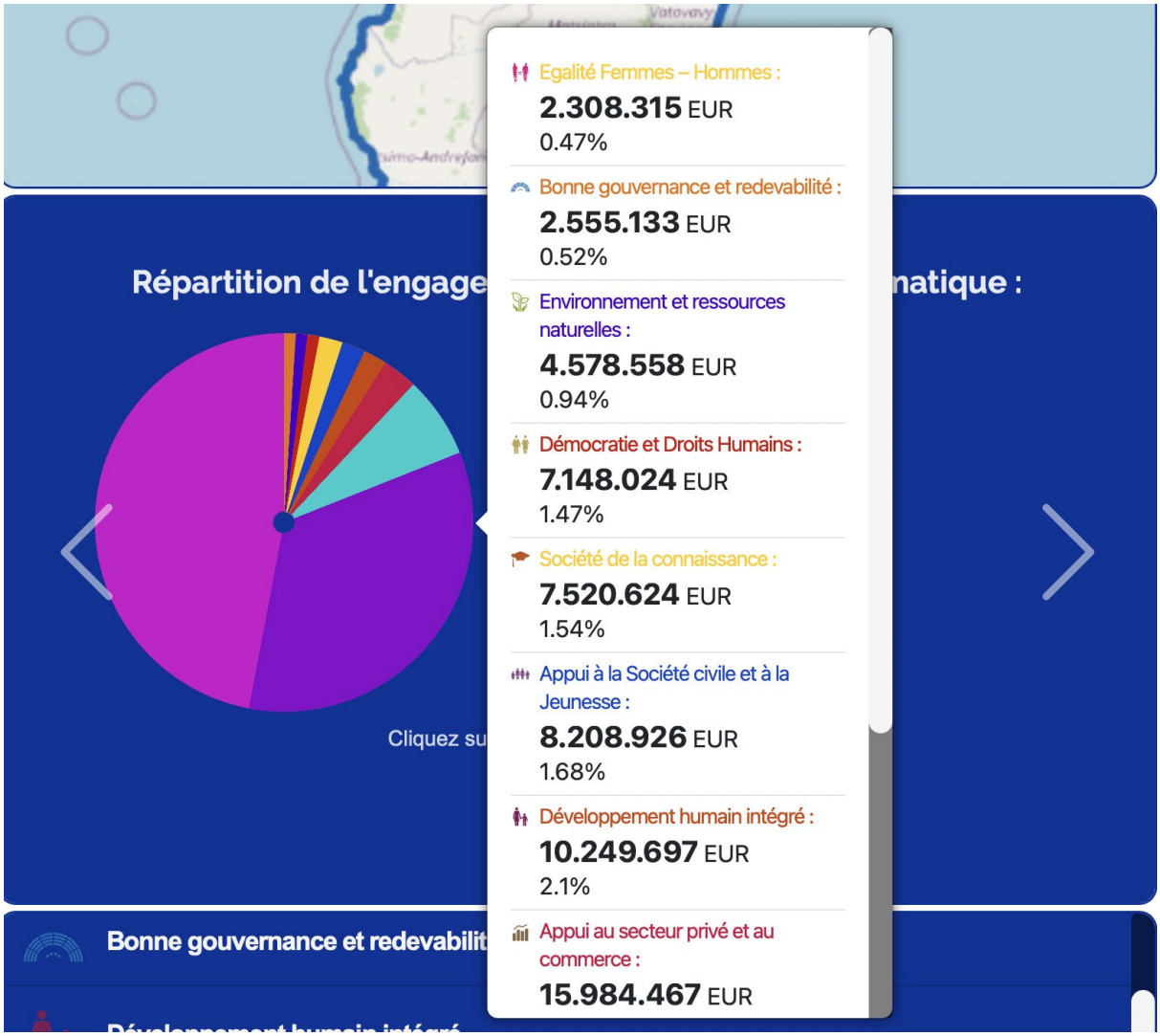

Annexe n°5: Extrait du plan émergence Madagascar sur l'évolution des coopératives

Programme 6.2

CRÉATION D'EMPLOIS PAR LA PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT

OBJECTIFS

- Créer des emplois décents à travers l'entreprenariat, les associations et les coopératives et les startups ;
- Promouvoir la création d'entreprises, d'associations de métiers et le développement de clusters et de coopératives.

PROJETS PRIORITAIRES

- Renforcer le programme Fihariana : programmes de financement, de subvention et d'assistance technique des entrepreneurs ;
- Moderniser le cadre légal et réglementaire régissant les coopératives ;
- Promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des jeunes ;
- Créer et moderniser les associations et les coopératives ;
- Déployer des centres de formations en entreprenariat ;
- Sensibiliser et former les jeunes sur les techniques de montage de projet et la création d'emploi ;
- Former les entreprises sur l'innovation de leurs activités.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de coopératives formalisées	-	-	500	2 000	3 000	Ministère en charge de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
Centres de formation en entreprenariat accompagnés	16	44	69	94	119	
Jeunes sensibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi	5 000	12 000	24 000	40 500	55 000	Ministère en charge du Travail
Nombre de PME, des artisans, des agriculteurs dont la productivité est améliorée	800	1 500	3 000	4 700	6 500	

Le tableau montre l'évolution du nombre de coopératives formalisées à Madagascar depuis la décision du gouvernement de soutenir ces structures à l'échelle locale et en modernisant le cadre légal encadrant les coopératives.

Annexe n°6 : ODD auxquels répond le projet SEED dont le but est de formaliser et d'unifier les initiatives d'ESS à Madagascar

Annexe 7 : Bemiray, la plateforme collaborative interactive, géolocalisée et georéférencée des structures et des initiatives ESS